



ENTRETIEN AVEC **NOTRE NOUVEAU DÉPUTÉ**

Fraîchement élu lors d'élections législatives « surprises », notre Maire, Jean-Didier Berger, a franchi pour la première fois en juillet dernier les portes de l'Assemblée nationale en tant que député. Clamart Infos lui a demandé quelles étaient ses ambitions au sein de l'une des institutions les plus emblématiques de notre démocratie, et ses priorités pour ce mandat.

Clamart Infos : Vous êtes aujourd'hui député de la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine, comment et pourquoi avez-vous décidé d'être candidat ?

Jean-Didier BERGER :

Une chose est certaine, ce n'était pas prémédité ! Comme tous les Français, j'ai été stupéfait par la décision du Président de dissoudre l'Assemblée nationale. Dès lors que la question était posée, en tant que responsable politique, il me fallait y répondre.

Dans la perspective d'une montée significative des extrêmes et compte tenu du choix de Jean-Louis Boulanges, notre député sortant, de ne pas se représenter, chacun d'entre nous a été amené à prendre ses responsabilités. J'ai considéré que mon devoir d'élu était de défendre ma vision d'une société rassemblée au service de l'intérêt général, à travers les idées qui guident mon engagement politique depuis le début : une version moderne des valeurs de la droite et du centre.

Lors de la concertation avec tous les représentants de ma famille politique, il est apparu que j'étais le mieux placé pour défendre nos valeurs dans notre circonscription et contrer les extrêmes, en particulier le représentant de l'alliance indigne de la gauche avec les extrémistes de LFI. Mon engagement au service des Clamartois en est renforcé, à travers cette possibilité nouvelle de peser pour que nos spécificités locales soient prises en compte dans les décisions nationales.



C. I. : Maintenant que vous êtes élu, quel sens allez-vous donner à votre action ?

J-D B. : Je m'attacherai particulièrement à l'efficacité législative. Je crois fermement que l'Assemblée nationale doit être un lieu où les idées avancent et où les réformes nécessaires se concrétisent. Or le risque de paralysie est grand en l'absence de majorité claire, même relative. Mon action visera à faire fonctionner nos institutions sans blocage. Pour cela, nous avons immédiatement proposé, avec le groupe de la Droite républicaine auquel j'appartiens, un pacte législatif de déblocage à tous les parlementaires pour faire avancer le pays. Nous avons entendu les attentes des Français : restauration de l'autorité et de la sécurité, revalorisation du travail, soutien à l'économie, au développement durable et à l'innovation, refus de l'assistanat... Dans tous ces domaines je ferai et soutiendrai

des propositions pouvant être mises en œuvre dans un délai court, afin de jouer un rôle central et constructif dans la nouvelle législature.

Je m'engage à travailler de manière pragmatique, à écouter toutes les voix, et à chercher des solutions concrètes aux défis auxquels nous sommes confrontés. Nous devons dépasser les clivages stériles pour faire avancer notre pays. Mon action est aussi aujourd'hui plus que jamais celle du refus de l'extrémisme. La coalition gauche extrême-gauche qui pensait l'emporter dans notre circonscription est dangereuse : on sait désormais leurs dérives antisémites, leur capacité à investir un fiché S ou les poursuites engagées pour apologie du terrorisme contre certains de leurs membres. Ils attaquent les forces de l'ordre, la laïcité, les épargnants, et proposent d'aggraver considérablement la dépense et les déficits publics. Quant aux élus de l'extrême droite, ils promettent à leurs électeurs plus de sécurité et moins d'immigration, mais à l'Assemblée ils votent pour les élus de la France Insoumise, qui veulent plus d'immigration et veulent désarmer la police. À nous de démontrer qu'il n'y a pas besoin de voter pour les extrêmes pour obtenir des résultats.



C. I. : Vous êtes aujourd'hui Député-Maire de Clamart. Pourtant la loi sur le non-cumul nécessitera qu'un membre de votre équipe vous remplace à un moment donné n'est-ce pas ?

J-D B. : Précisons d'abord qu'un recours a été engagé contre mon élection à l'Assemblée nationale, comme dans des dizaines d'autres circonscriptions. Avant qu'un nouveau Maire soit désigné, il nous faut donc attendre que la justice décide si mon élection est bien valide. Je n'en doute pas, mais c'est la procédure. Cette règle s'applique donc d'ailleurs aussi pour notre intercommunalité Vallée Sud - Grand Paris dont je reste le président avant de définir avec tous les maires la meilleure solution pour assurer la continuité de notre action.

Ce délai me permet donc d'organiser la continuité de l'action de notre équipe municipale au service de Clamart. Une chose est certaine, avec la confiance des Clamartois, je continuerai à représenter Clamart et à agir pour notre Ville au sein du Conseil municipal. Parce que mon énergie est intacte, parce qu'il y a encore énormément à faire pour notre commune. Parce que Clamart fait partie de mon ADN et que j'ai toujours une foule d'idées pour continuer à la faire avancer.